



Mairie de Rivedoux-Plage

## COMPTE-RENDU SOMMAIRE

### Séance ordinaire du 1er mars 2013

L'an deux mille treize le 1<sup>er</sup> mars à 20 heures 30, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la mairie, sous la présidence de M. Patrice RAFFARIN, Maire

---

Étaient présents : MM. Patrice RAFFARIN, Serge KINDEL, Didier BOUYER, Marc CHAIGNE, Mmes Marie-Noëlle BINET, Simone « Julie » FOULQUIER, MM. Damien BLANC, Gilbert CADUC, Frédy MELLE, Jacques COUHÉ, Bruno GIOVANNINI, Alain LACHAUMETTE, Pierre NIVOIS, Mme Liliane PIGNOL, M. Nicolas PIGNOL, Mme Colette PIVETEAU.

Absents excusés: M. Jean-Pierre OLLIVIER a donné pouvoir à M. Frédy MELLE  
Mme Monique ROYER, excusée

Secrétaire de séance : M. Gilbert CADUC a été élu secrétaire de séance.

---

Date de la convocation	:	25 février 2013
Nombre de membres en exercice	:	18
Nombre de membres présents	:	16
Pouvoirs	:	1
Nombre de suffrages exprimés	:	17

---

Le Conseil Municipal :

#### 1) Attribution des locaux commerciaux place de la République

##### A l'unanimité,

- **Accepte** les attributions telles que proposées
- **Autorise** le Maire à signer les baux commerciaux correspondants
- **Autorise** le Maire à solliciter du Conseil général des aides individualisées pour chaque local au titre du Fonds de Revitalisation des Petites Communes
- **Sollicite** l'autorisation de commencer les travaux avant la réception de la décision attributive de subvention.

#### 2) Convention avec l'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes

##### A l'unanimité,

- **approuve** les termes de la convention entre l'Établissement Public Foncier de Poitou-Charentes, la Communauté de Communes de l'Île de Ré et la commune de RIVEDOUX-PLAGE

- **autorise** le Maire à signer la convention et toutes les pièces afférentes

### **3) Contrat de location de la nettoyeuse de plage**

- **Approuve à l'unanimité** les conditions du contrat notamment son montant et sa durée
- **Autorise** le Maire à signer ladite convention
- **Dit** que les crédits nécessaires seront inscrits au budget annexe Écotaxe des exercices correspondants

### **4) Maison des Activités Associatives et Office de Tourisme : plan de financement**

**A l'unanimité,**

- **Approuve** le projet de construction d'une maison des activités associatives et d'un office de tourisme pour un montant estimé de 620 000€H.T
- **Approuve** le plan de financement tel que proposé
- **Autorise** le Maire à solliciter auprès des partenaires institutionnels que sont l'État, la Région et le Département les subventions afférentes
- **Autorise** le Maire à solliciter une subvention au titre de la réserve parlementaire
- **Sollicite** l'autorisation de commencer les travaux avant la réception de la décision attributive de subvention.

### **5) Subvention au titre du produit des amendes de police**

**A l'unanimité,**

- **Accepte** la nature et le montant du projet d'aménagement lié à la sécurité des rues du Défend et des Bragauds, opération subventionnable au titre du Fonds de Répartition du produit des amendes de police –Exercice 2013-
- **Autorise** le Maire à signer les devis et bons de commande ainsi que toutes pièces administratives dans la limite des crédits affectés à ces opérations de sécurité ;
- **Dit** que les crédits nécessaires au financement de ce programme sont inscrits au Budget Primitif 2013 de la Commune – opération n° 2315.2.110 –
- **Sollicite** l'autorisation de commencer les travaux avant la réception de la décision attributive de subvention.

### **6) Demande d'adhésion au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime**

**A l'unanimité :**

- donne son accord à l'adhésion de la CARA au Syndicat des Eaux de la Charente-Maritime pour la compétence « Eau potable » conformément à la délibération du Comité Syndical du 13 décembre 2012.

### **7) Budget annexe Ecotaxe : subvention Office National des Forêts dans le cadre du CREZB**

**Décide à l'unanimité** d'accorder une subvention de 325€ à l'Office National des Forêts pour la réalisation d'une charte graphique et l'acquisition de mobilier

### **8) Aménagement de la traversée de Rivedoux – Séquence 2 : Convention de groupement de commandes avec le Département de la Charente-Maritime**

**A l'unanimité,**

- **approuve** les termes de la convention relative à la constitution d'un groupement de commandes entre le Département de la Charente-Maritime et la Commune de Rivedoux-Plage en vue de la consultation des entreprises pour l'aménagement de la Route Départementale n° 735 dans la traversée de l'agglomération – Séquence 2 ;
- **autorise** Monsieur le Maire à signer ladite convention ;
- **s'engage** à inscrire au budget communal 2013 les crédits nécessaires au règlement de la participation communale aux frais de fonctionnement du groupement.

## **9) Protection sociale complémentaire / volet Prévoyance**

### **Décide à l'unanimité:**

- **de participer** au financement des cotisations des agents pour le volet prévoyance ;
- **de retenir** la convention de participation ;
- **de se joindre** à la procédure de mise en concurrence pour la passation de la convention de participation volet prévoyance que le Centre de gestion de la fonction publique territoriale de la Charente-Maritime va engager en 2013
- **de fixer** le montant unitaire de participation de la collectivité par agent et par mois à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2014, à 10 € brut versé prorata temporis à destination des agents titulaires et non titulaires sur emploi permanent.
- **d'inscrire** les crédits nécessaires aux budgets des exercices correspondants.

## **10) Enquête publique relative à la demande d'autorisation d'exploiter présentée par la Société SISP (stockage de méthanol)**

Par 11 voix pour, 1 voix contre et 5 abstentions

- **Émet** un avis favorable à la demande d'autorisation d'exploiter formulée par la Société SISP, concernant des installations de stockage, de chargement et déchargement constituant une nouvelle logistique d'approvisionnement en méthanol, nécessitant l'établissement de servitudes d'utilité publique, ainsi qu'une nouvelle canalisation de transport « multifluides ».

## **11) Aliénation des immeubles communaux sis rue du Comte d'Hastrel**

### **A l'unanimité**

- **Décide** l'aliénation des dits immeubles selon l'estimation des Domaines et **autorise** le Maire à signer les pièces nécessaires à leur mise sur le marché et à leur vente

## **12) D.I.A. en D.P.U**

**A l'unanimité** décide de ne pas exercer son droit de préemption sur les DIA soumises à son appréciation

## **13) Questions diverses**